



Report d un prudhommes pour cause de sauvegarde ? Est ce possible

Par **Vera12**, le **31/03/2016** à **11:47**

Bonjour

J aimerais comprendre le fonctionnement d un tribunal

J ai un prudhommes qui vient d être reporté par le greffier sans raison apparente .. La Societe en question est en sauvegarde est ce une raison. Qui peut être évoquée ? Mon procès dure déjà depuis 2 ans quelle mesure puis je prendre pour activer cette procédure ? Cela peut durer indéfiniment .. Déjà plus de 2 ans !!!!